

Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2020

-----  
2020/061

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Jean TRILLE / Noémie DEUTSCH / Bernard JOUCLA / Alexandre ARRIZABALAGA / Serge ALMENDRO / Juliette SALANNE / Hélène FRANCES / Michel DUHAMEL / Bernard LHOSSEIN / Stéphanie MARQUEZ / Sébastien ABADIE / Sandrine TREBUCQ / Dominique GAYE / Caroline ECORCHON / Bruno CAZERES / Jean-Christophe MADELAINE / Régine TOSON / Gisèle VINCENT

Absents : JB MARTINEZ (procuration pour Denis FEGNE), Laëtitia CAZABAN (procuration pour Noémie DEUTSCH) / Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA RENOVATION DES TOITURES DES GARAGES DE LA  
RESIDENCE LOMPRES

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée municipale que la rénovation des toitures des garages de la résidence Lompres est prévue au budget.

Ces travaux repoussés à plusieurs reprises deviennent urgents. Le coût comprend la partie désamiantage. L'entreprise la mieux-disante qu'il est proposé de retenir est : SARL Bourdet pour un montant 28. 918 € TTC. L'entreprise arrivée seconde était la SOGEP-EPCC pour un montant de 29.672 € TTC.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- retient l'entreprise SARL Bourdet pour un montant de 28.918€ TTC pour la rénovation des toitures des garages de la résidence Lompres.

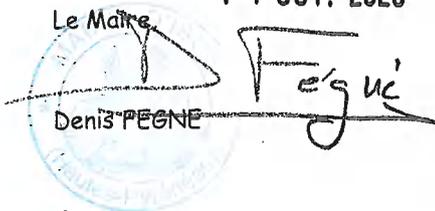
L'assemblée délibérante  
Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,  
Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le 14 OCT. 2020  
de la publication le 14 OCT. 2020  
IBOS, Le 14 OCT. 2020  
Le Maire,

Le Maire,



Denis FEGNE



Denis FEGNE

